



La gazette de

Valence & Poitou

Bulletin municipal | n°3 | Décembre 2021



PORTRAIT

Gaël Brevet

3

CITOYENNETÉ

Projets du CMJ

10

COMMUNICATION

L'inclusion numérique

16

ENVIRONNEMENT

Arbres remarquables

8

SOLIDARITÉ

Transport solidaire

13

VIE ASSOCIATIVE

Thai Chi Chuan

20

Sommaire

Portrait	p 3
> Gaël Brevet	
Finances	p 4 & 5
> Travaux et subventions 2021	
Feux d'artifice	p 6
Cimetière	p 7
Environnement	p 8
> Les arbres remarquables	
Petites Villes de demain	p 9
Citoyenneté	p 10
> Projets du CMJ	
Culture	p 11
> Carnet Rose	
Solidarité	p 12 à 14
> Registre des personnes vulnérables	
> CCAS	
> Transport solidaire	
> Repas des aînés	
> La semaine bleue	
Affaires scolaires	p 14
Voirie	p 15
Communication	p 16
> Conciliateurs de justice	
> Inclusion numérique	
Vie associative	p 18 à 21
Civraisien en Poitou	p 22 & 23
Libre expression	p 24
Démarches administratives	p 25
> CNI électronique	
> Demande d'urbanisme dématérialisée	

**Bulletin municipal
de Valence en Poitou**
n°3 - Décembre 2021

ISSN 2729-7063

Directeur de publication
Philippe Bellin

Rédaction
Commission communication

Conception et impression
Imprimerie Raveau
Couhé 86700
Valence en Poitou

Imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement



EDITO

Chères Picto Valençaises, chers Picto Valençois,

Voilà maintenant un peu plus de 18 mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Je sais que l'attente est forte de voir les projets se réaliser.

Néanmoins grâce au travail assidu des commissions certaines promesses électorales ont d'ores et déjà été tenues et d'autres sont à l'étude.

Parmi les réalisations abouties il convient de noter :

Création du Conseil Municipal des Jeunes, plantation d'environ 500 arbres, mise en place du zéro pesticide sur l'ensemble du domaine public de Valence en Poitou ce qui a induit l'engazonnement des cimetières (Vaux et Ceaux), achat de produits en circuit court à destination de notre restauration scolaire pour Payré, généralisation du quotient familial pour la restauration scolaire et la garderie, instauration d'un tarif à 1€ pour les repas des enfants dont les parents disposent de revenus modestes (Le manque à gagner pour la commune est entièrement compensé par l'état), achat d'outils numériques pour nos deux écoles, mise en réseau et informatisation des bibliothèques, finalisation de la procédure d'expropriation des 25 et 35 rue Marcel RENAULT aux Minières, réhabilitation de deux logements locatifs l'un à Vaux l'autre aux Minières, aménagement de la terrasse de la salle des fêtes de Châtillon.

Pour d'autres projets des études sont engagées, rénovation du temple de Couhé et création du village seniors, aménagement des bourgs de Ceaux et Vaux, ou vont être engagées, aménagement du stade Raymond Chantecaille à Couhé.

Courant 2022, la Maison France Service verra le jour ; c'est le lieu où chaque citoyen pourra trouver de l'aide pour effectuer ses démarches administratives auprès des opérateurs partenaires (CAF, impôts, caisses de retraite, la Poste, etc...)

Enfin une commission a été créée pour élaborer le projet qui s'inscrira dans le programme Petites Villes de Demain, qui vise à revitaliser le centre bourg de Couhé.

Je vous laisse découvrir en parcourant les pages de cette gazette les enjeux du programme Petites Villes de Demain piloté par Laurence DE CHERISAY, cheffe de projet recrutée par la communauté de communes du civraisien en Poitou.

Ce dispositif est une véritable chance de développement et d'attractivité pour notre territoire.

Picto Valençaises et Picto Valençois soyez assurés que l'équipe que vous avez choisie est au travail pour dynamiser et moderniser notre commune afin d'y favoriser le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous, la COVID 19 n'est toujours pas qu'un souvenir.

Dévoué et à votre écoute
Votre Maire,
Philippe BELLIN

PORTRAIT

GAËL BREVET

Technicien responsable des services techniques



Après un BTS *Aménagement Paysager* passé en alternance, j'ai intégré ma première collectivité en 1999, le Syndicat Mixte du Montmorillonnais (aujourd'hui Communauté de Communes Vienne et Gartempe), dans lequel j'ai occupé les fonctions de technicien environnement sur le chantier d'insertion de la collectivité.

Pendant 9 ans, j'ai donc encadré et accompagné des chercheurs d'emplois dans leur parcours de *réinsertion* et dans la valorisation de l'espace rural, avec deux chantiers : l'aménagement de sentiers de randonnées et la restauration de cours d'eau.

En 2008, j'ai eu l'opportunité d'évoluer vers un poste de responsable des services techniques sur la commune d'Usson du Poitou, poste qui n'existait pas dans la collectivité. Pendant 13 ans j'ai occupé ces fonctions avec beaucoup d'enthousiasme, il a fallu tout réorganiser, travailler sur le document unique et l'évaluation des agents. Mais aussi œuvrer sur de beaux projets, telle la végétalisation du cimetière, la valorisation du site des Jardins de la Clouère en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, le recensement des haies, leurs plantations ainsi que des vergers communaux, des projets sur l'assainissement et la rénovation des bâtiments municipaux. Bref, tout ce qui fait la diversité de notre fonction au sein d'une commune rurale.

En parallèle de mon travail, mon souhait a toujours été de progresser professionnellement.

J'ai suivi tous les ans nombre de formations, pour faire évoluer nos pratiques au sein des services techniques. J'ai également passé les concours et examens nécessaires qui me permettent aujourd'hui d'être *technicien principal*.

Après 13 ans passés à Usson, j'avais fait un peu le tour du poste et de la commune (étant natif et habitant de la commune) et la quarantaine passée, j'avais besoin d'un nouveau *challenge* professionnel. Je pense avoir trouvé à Valence en Poitou le challenge que je recherchais et, je vais tout mettre en œuvre pour faire avancer cette nouvelle commune.

> Travaux et subventions 2021

Travaux bâtiments	TotalTTC	Subvention état	Subvention départem.	CCCP / Com Com Cvray
Création marquise mairie déléguée de Vaux	4 532,32			
Changement menuiserie couloir chaufferie école Jacques Laffont <i>(engagé)</i>	9 296,40			
Portail métallique école Payré et réhaussement muret	14 998,58			
réfection toiture sacristie	12 583,75			
Vitrage protection église Payré	3 792,00			
Couverture terrasse salle des fêtes Châtillon	15 011,96			
Travaux lavoirs Vaux bardage et toiture	26 667,57	5 603,67		8 309,33
Chauffage église Ceaux	15 444,00	don de 15 444,00 € du Haras du Berlais		
Changement porte salle des fêtes Payré	4 252,80			
Mur de soutien Châtillon + garde corps	23 301,55			
Travaux toiture Rue de la Vallée <i>(engagé)</i>	56 217,96		38 000,00	
Travaux toiture Mairie Vaux <i>(engagé)</i>	22 343,61			
Installation système sonorisation alerte intrusion écoles Couhé	20 871,67	8 647,00		
Installation système sonorisation alerte intrusion écoles Payré	10 110,00	sollicitée		
Fin travaux logement Payré	21 602,81			
Changement porte cave salle des fêtes Ceaux	3 992,00			
Changement porte grange Châtillon	3 267,00			
Mise aux normes installation électrique cloches église Ceaux <i>(engagé)</i>	7 077,60			
Mise aux normes électriques local stade Ceaux	2 673,00			
Travaux Voirie				
Etude faisabilité aménagement trottoirs + relevé topographique <i>(engagé)</i>	8 184,00			
Création Caniveaux <i>(engagé)</i>	3 820,78			
Travaux extension réseaux électriques	19 980,92			
Travaux voirie 2021	164 302,70			
Eclairage public				
Changement lanternes <i>(engagé)</i>	16 855,31			
Maison France Services				
Équipement (mobilier, informatique, photocopieur, téléphonie) <i>(engagé)</i>	19 327,41	sollicitée		
Divers				
Étude faisabilité rénovation temple <i>(engagé)</i>	3 360,00			
Étude faisabilité aménagement bourg Vaux <i>(engagé)</i>	4 464,00			
Étude faisabilité aménagement Ceaux-en-Couhé <i>(engagé)</i>	2 232,00			
Acquisition ancien hôtel Les Minières suite expropriation	45 646,80			
Réfection toiture logement ancienne Poste Ceaux	22 675,90			
Acquisition terrains pour village habitat inclusif	55 388,68			
Étude faisabilité évacuation eaux pluviales <i>(engagé)</i>	3 600,00			

> Travaux et subventions 2021 - suite

Acquisition de matériel		TotalTTC	Subvention état	Subvention départem.	CCCP / Com Com Civray
MAIRIES	Acquisition matériel informatique et logiciels mairies	9 143,78			
	Acquisition photocopieurs mairies déléguées	4 592,40			
	Acquisition et pose stores Mairie Valence-en-Poitou	1 792,35			
	Acquisition isoaloirs élections	1 923,60			
	Acquisition mobilier	900,00			
	Système sonorisation pour réunions	5 912,03			
BIBLIOTHÈQUES	Informatisation bibliothèques	1 794,00			
	Acquisition drapeaux plume	318,00			
	Acquisition mobilier	660,54			
DÉFENSE INCENDIE	Poteau incendie et fourniture	6 586,32			
SERVICES TECHNIQUES	Acquisition matériel de voirie <i>(engagé)</i>	239 425,88		100 000,00	
	Acquisition d'un lamier type 4600 Coupe'Eco	10 200,00			
	Lame Bull service technique <i>(engagé)</i>	10 219,44			
	Plateforme individuelle 7 marches pour les services techniques	747,60			
ECOLES	Acquisition écran numérique + vidéo projecteur Ecole primaire Les Iles <i>(engagé)</i>	7 130,00	4 925,00		
	Acquisition et pose de stores et rideaux Ecole primaire Jacques Laffont	10 931,06			
	Acquisition mobilier école maternelle Raoul Bonnet	1 712,26			
	Acquisition mobilier école élémentaire Jacques Laffont	3 308,98			
	Acquisition armoire positive cantine école Les Iles	2 460,96			
	Acquisition sèche linge cantine école Les Iles	1 190,00			
	Acquisition aire de jeux école Les Iles <i>(engagé)</i>	6 873,60			
DIVERS	Tables de pique nique	1 812,60			
	Jardinière pieds carrés	1 698,00			
TOTAL		979 208,48	19 175,67	138 000,00	8 309,33



> Feux d'artifice de Valence en Poitou



A Valence En Poitou, on ne fait décidément rien comme ailleurs !

Alors que beaucoup de communes du département ont décidé d'annuler leurs festivités estivales, la Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive de la commune a proposé au conseil non pas 1 mais 5 feux d'artifices sur la commune durant tout l'été.

En effet, les conditions sanitaires permettant la tenue de ce type d'événement, il était temps pour les Picto-Valençois de pouvoir sortir de chez eux et de profiter de cet émerveillement qu'est un feu d'artifice. La commission a donc travaillé sur la faisabilité d'un feu d'artifice pour agrémenter chaque fête des communes déléguées. C'est ainsi que le 3 juillet, a eu lieu un superbe feu aux îles de Payré à la suite de la très bonne Paella-Spectacle organisée par l'AFAP.

Le 14 juillet, un second feu était tiré et enflammait littéralement l'esplanade Saint Martin de Couhé. Le 7 Août, comme à son habitude, le feu de Châtillon mettait des étoiles plein les yeux des petits et des grands.

Le 15 août à Vaux, le plan d'eau scintillait de mille feux et faisait le bonheur des nombreux spectateurs venus assister à cette pyrotechnie.

Pour clôturer la saison, un *nouveau feu* a été organisé à Ceaux en Couhé au grand bonheur du comité des fêtes local et des Céléens d'origine. Il semblait tout naturel à la commission, que la seule commune déléguée qui ne bénéficiait pas d'un feu d'artifice, en soit dotée cette année. Il fut magnifique et agrémenta à merveille la superbe soirée Paëlla-Spectacle organisée par *La Ceaux Du Village*.

Bravo à vous tous.

Notons tout de même que, si tous les feux ont été magnifiques, très fréquentés et ont eu un très grand succès, les fêtes qui s'y rattachent, n'ont pas toutes eu lieu malheureusement. En effet, les contraintes sanitaires ne sont pas les mêmes pour les repas. Les événements de Châtillon et de Vaux étaient trop proches du durcissement des protocoles sanitaires et leur organisation relevait de l'irréalisable, combiné à la peur légitime des participants.

Les décisions n'ont pas été faciles à prendre pour ces associations mais la sagesse et la prudence l'ont emporté. Mais ce n'est que partie remise pour ces événements très ancrés et appréciés sur Valence en Poitou.

Les feux ont tous été créés par la société



Brezac Events. Un grand merci à eux, car ils nous ont offert 5 merveilleuses Pyrotechnies !!

Valence en Poitou veut faire perdurer ces fêtes historiques. C'est la raison pour laquelle la commune finance les feux d'artifices et est restée en soutien financier aux associations qui en ont fait la demande, en cette période de COVID malgré les annulations.

Rendez-vous l'été prochain !



> Cimetière de Vaux

Après le cimetière de Ceaux c'est au cimetière de Vaux d'être engazonné.

Les agents techniques ont fait un gros travail de préparation du sol, ils se sont relayés par équipe plusieurs jours durant pour désherber manuellement l'ensemble du cimetière conformément à notre engagement de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Il a fallu également qu'ils enlèvent plusieurs tonnes de cailloux afin que la couche soit moins épaisse et que le gazon puisse s'enraciner.

L'engazonnement a été réalisé le 6/10/21 par un procédé d'hydroseeding qui est une technique de semis par projection hydraulique d'un mulch dans lequel est incorporé les graines, qui favorise l'enracinement et la pousse du gazon. La composition du gazon comporte diverses espèces de graminées (fétuques ovines et fétuques traçantes) permettant une implantation rapide avec une bonne couverture du sol.

Une fois le gazon implanté, la pousse est assez lente ce qui nécessite peu de tonte.

Nous espérons ainsi réduire l'entretien manuel fastidieux tout en améliorant l'aspect général du cimetière, ceci dans le respect de l'environnement.

Il faudra un peu de temps avant d'arriver au résultat escompté, nous comptons sur votre indulgence pendant cette période de mise en place.



> Tarif cimetières

Tarif cimetières	Dimension	Tarifs
Concession simple	2,40 x 2,30 m = 3,12 m ² à 28€ le m ²	Trentenaire : 87,36 € / Cinquantenaire : 156,00€
Concession double	2,40 x 1,30 m = 5,52 m ² à 50 € le m ²	Trentenaire : 154,56 € / Cinquantenaire : 276,00€
Concession pour urnes cinéraires	1 x 1 m = 1 m ²	Trentenaire : 50,00 € / Cinquantenaire : 100,00€
Columbarium		15 ans : 250,00 € / Trentenaire : 350,00 € / Cinquantenaire : 550,00€
Cavumes		15 ans : 300,00 € / Trentenaire : 500,00 € / Cinquantenaire : 650,00€
Jardin du souvenir		Inscription du dispositif : 75,00 €

> A la recherche des arbres remarquables



Plus de vingt ans après son premier inventaire, l'association **Vienne Nature** retourne à la rencontre des plus beaux arbres du département...

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Il y a de multiples façons pour un arbre de se faire remarquer : âge, hauteur, port, circonférence, histoire, rareté, implantation... Mais cette appréciation laisse bien sûr place à une certaine subjectivité !

Comment participer à l'inventaire ?

Vous possédez un arbre remarquable sur votre terrain ou vous avez vu un arbre qui vous paraît remarquable en vous promenant dans le département ?

Vous pouvez le signaler à l'association Vienne Nature.

Un professionnel ou un bénévole de l'association viendra sur place recueillir des informations sur l'arbre (espèce, dimensions...).

Ce grand recensement départemental se déroulera en 2021 et 2022.

Vous pouvez signaler l'arbre en remplissant le formulaire en ligne sur :

www.vienne-nature.fr/arbres-remarquables



PAYRÉ

Payré, petit village en pays poitevin
Étale son terroir auprès d'une rivière.
La Dive, c'est son nom ; et ce courant d'eau claire
Entraînait autrefois plusieurs jolis moulins.

Auprès du petit pont construit tardivement,
L'église se levait dédiée à Saint-Hilaire.
Malgré son style ancien, on voulut s'en défaire
Pour disposer bientôt d'un plus grand bâtiment.

Des vestiges ont montré que, dès l'âge de pierre,
L'homme a hanté ces lieux, mais ce n'est que depuis,
Après avoir creusé un peu partout des puits,
Qu'il s'y est installé pour cultiver la terre.

Las ! Le temps est passé. Dans le calme du bourg,
On n'entend plus le bruit du marteau sur l'enclume ;
On ne sent plus l'odeur du fournil qui parfume,
Mais Payré reste encore entouré de labours.

Qui se souvient encore des Rechignevoisin
Des La Faye, des Régnier ? Autrefois ces familles
Et le nom de Guron étaient «soleils qui brillent»,
Bien connus de partout, même en pays voisins.

Les «Iles» désormais charment les promeneurs.
Payré fait ce qu'il faut pour attirer les hommes.
Chaque année on s'apprête à célébrer la pomme.
Payré ! Tu resteras pour toujours dans nos cœurs !

Poème de Jean Gervais (2021)

Forts des atouts de Valence-en-Poitou mais conscients des défis qu'ils vont avoir à relever dans les années à venir, le Maire et toute l'équipe municipale ont souhaité intégrer le programme *Petites villes de demain* (2020/2026).

Petites villes de demain, c'est quoi ?

C'est un programme qui vise à donner aux élus de Valence-en-Poitou les moyens de revitaliser le centre-bourg en favorisant son attrait et son dynamisme au travers de différentes actions dans les domaines de l'habitat, du commerce, des services, de la mobilité, du cadre de vie, des activités culturelles, de l'animation, de la transition écologique, etc.

Il leur offre un cadre et des outils pour les aider à construire, en liens étroits avec les maires des communes déléguées et en concertation avec les acteurs du territoire et la population, un territoire heureux où il fait bon vivre et où les habitants pourront bénéficier, en proximité, de tous les avantages de la



ville dans un environnement rural.

Qui anime le programme Petites villes de demain à Valence-en-Poitou ?

Laurence de Chérisey a pris son poste mi-septembre. Après une expérience d'une dizaine d'années dans le privé, la nouvelle cheffe de projet Petites villes de demain, qui partagera son temps avec la commune de Gençay, travaille depuis 15 ans avec les élus, d'abord au sein de la CCI de Région Poitou-Charentes puis à la mairie de Mirebeau.

Pourquoi ?

Petites villes de demain permettra aux élus de définir et de cadrer le projet de développement de Valence-en-Poitou pour les 20 prochaines années en identifiant tous les leviers sur lesquels il est possible d'agir de manière à adapter le bourg aux nouvelles attentes des populations et aux transitions en cours : Transition démographique, avec un vieillissement de la population (les babyboomers ont vieillis et deviennent des papymamyboomers!). Cette transition démographique nécessitera d'adapter les logements et d'apporter de nombreux services aux seniors tout en étant en capacité de répondre aux attentes des jeunes et des familles qui souhaiteront s'installer à Valence-en-Poitou pour la qualité du cadre de vie et des services proposés.

Le changement climatique qui augmente l'intensité et la fréquence des aléas et des risques (vague de chaleur, sécheresse, fortes pluies, inondations, etc.)

La transition numérique qui modifie en profondeur nos manières de travailler (télétravail), nos relations sociales, nos rapports à l'administration, nos manières d'acheter.

Comment ?

Le programme se déroule en deux temps :

Une phase pré-opérationnelle jusqu'en sept 2022 : l'objectif sera de construire une compréhension partagée des enjeux et du futur souhaité.

Il s'agira de réaliser un diagnostic global du territoire sur l'ensemble des champs (démographie, économie, habitat, mobilités, santé, patrimoine naturel, patrimoine bâti, équipements publics, associations, fonctionnement urbain, etc.) dans le but de déterminer les enjeux pour le territoire, les objectifs à atteindre pour y répondre et les

actions qui en découleront.

Une phase opérationnelle à partir de 2023 avec la mise en œuvre des actions, leur suivi et leur évaluation.

Le projet de territoire défini dans la première phase sera formalisé dans une convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT). Cette ORT offrira aux élus et aux acteurs du territoire, un « cadre pour passer de l'idée à l'action » en leur donnant accès de manière privilégiée à tout un dispositif de financements. A titre d'exemple, l'ORT permettra l'accès au dispositif Denormandie qui permet d'agir sur l'habitat et sur le locatif privé en offrant une réduction d'impôt aux bailleurs qui achètent un logement ancien à rénover.

Et que fait-on des actions en cours ou en réflexion ?

Evidemment, à Valence-en-Poitou, on ne part pas de rien ! Les élus avaient déjà réfléchi aux actions et engagées certaines d'entre elles (action culturelle avec le dispositif « microfolie » etc.). Ces actions seront prises en compte et mises en cohérence avec le nouveau projet de territoire.

Et le rôle des habitants dans ce programme ?

Un projet de développement se construit avec tous les acteurs du territoire. La cheffe de projet organisera des temps d'échange et de rencontre avec les différents acteurs.

**N'hésitez pas
à manifester vos attentes
et à apporter vos idées.**

pvd@civraisienpoitou.f

> Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ se réunit, tous les mois en séances plénières, et autour de commissions thématiques.

Les projets en cours



Elaborer un questionnaire

qui sera diffusé à l'ensemble des jeunes picto-valençois pour mieux cerner leurs attentes.



Organiser une éco-randonnée



Organiser une séance photo

avec les résidents de l'EHPAD. L'objectif est de montrer l'évolution du bourg de Couhé de 1900 à nos jours. Le travail réalisé fera l'objet d'une exposition.



Organiser une journée Jeux de société



Maëlla Dupuis
Présidente



Maëlys Laplace



Valentine Da Silva



Emma Aubineau



Lalie Fayoux



Léa Lamy



Garance Pouvreau



Julie Beau



Louise Dillot



Océane Beauflis



Tim Van Hecke



Tom Lisowski



Gabrielle Aymon



Mathias
Laplace-Bigot



> Carnet Rose

Le Réseau des Bibliothèques de Valence-en-Poitou est né ! Après 2 ans de travail et de préparation, après deux mois de fermeture : les 4 bibliothèques de Valence-en-Poitou (Ceaux-en-Couhé, Couhé, Payré et Vaux) se sont unies en un seul et même réseau.

Une seule carte par utilisateur pour des milliers de possibilités

9 000 Livres à votre disposition

Le fonctionnement des 4 bibliothèques a été unifié :

- Vous pouvez emprunter 3 livres pendant 3 semaines quel que soit la bibliothèque.
- Une seule et même carte de lecteur valable dans toutes les bibliothèques du réseau. Elle vous sera remise lors de votre prochaine visite.

Les mois de septembre et octobre ont été consacrés à l'informatisation des bibliothèques de Payré, de Vaux et de Ceaux. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Chaque livre a été enregistré individuellement dans un système informatique.

Cela vous permet dès à présent d'emprunter un livre à Vaux et de le rendre à Couhé, ou bien de réserver un livre à Payré pour l'emprunter à Ceaux (ce ne sont que des exemples de combinaisons possibles).

Vous pourrez aussi consulter de chez vous le catalogue des ouvrages présents dans le réseau, réserver et prendre connaissance de l'actualité des bibliothèques.

Pendant cette période de restructuration importante, nous avons trié les livres dans toutes les bibliothèques. Les ouvrages les plus anciens auront une seconde vie auprès d'associations caritatives. Un millier de nouveaux livres ont été acquis.

> Lire en Vienne

Vous n'avez pas assez de 9 000 livres pour satisfaire votre appétit de lecture insatiable ? Vous avez accès à LIRE EN VIENNE avec votre carte de lecteur.



Toutes les dernières nouveautés sont à portée de clics. Vous allez adorer !

La plateforme LIRE EN VIENNE c'est :

- Le prêt de livres numériques
- De la musique gratuite sans pub
- Des cours en ligne : apprendre, réviser, se former en prenant le temps
- Se faire un ciné sans bouger de son canapé

Et bien sûr ... Tout cela GRATUITEMENT !!!

Pour en profiter, inscrivez-vous en bibliothèque !!

> Les nouveaux horaires des bibliothèques

	CEAUX-EN-COUHÉ	COUHÉ	PAYRÉ	VAUX
Mardi		09h30 - 12h00		16h30 - 18h00
Mercredi		09h30 - 12h00 15h00 - 18h00		
Judi		15h00 - 18h00		
Vendredi		15h00 - 18h00		
Samedi	10h30 - 12h00	09h30 - 12h30	10h00 - 12h00	

> Registre nominatif des personnes vulnérables

Chaque commune est tenue de tenir un registre nominatif des personnes vulnérables pour ceux qui en font la demande. Ce registre nous a été particulièrement utile durant cette pandémie mais il est aussi indispensable pour gérer, par exemple, les soutiens à apporter aux personnes en cas de canicule. La commission solidarité a travaillé sur une fiche commune pour toutes les mairies déléguées avec des règles respectueuses de la conservation des données personnelles.

Pour rappel, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées peuvent solliciter leur inscription.

D'autres catégories de personnes fragiles telles que les femmes enceintes peuvent également le faire si elles le souhaitent.

Retrouvez le questionnaire à télécharger sur le site de Valence en Poitou

www.valenceenpoitou.fr

RDV à la rubrique

Social Santé - Personnes vulnérables

ou scannez ce QR Code



> CCAS



Lors du vote du budget en avril dernier, le CCAS a reconduit toutes les actions portées par les précédents membres du CCAS.

À savoir :

- **Un contrat de groupe complémentaire santé "Ma commune, ma santé"**, solution santé mutualisée
- **Un partenariat avec Présence verte** qui permet aux adhérents de ce service d'avoir un tarif préférentiel,
- **Le dispositif "bourse au permis" pour les jeunes de moins de 25 ans** soit pour certains jeunes une aide de 800€ en échange de 70 heures de travail dans un service de la commune de Valence en Poitou. Depuis l'existence de ce dispositif, nous n'avons malheureusement octroyé aucune bourse au permis faute de candidat.

De ce fait, afin d'améliorer l'offre du CCAS, nous avons établi un cahier des charges afin de faire analyser les besoins sociaux de la population. Ainsi, **l'association AREAS** nous accompagne depuis quelques mois pour nous aider à faire évoluer notre politique d'action sociale au sein de la commune. Vous avez dû recevoir un questionnaire à remplir en ligne pour nous y aider. Les conclusions de cette analyse et les préconisations d'actions nous seront livrés fin décembre 2021.

Néanmoins, sans attendre, nous avons décidé d'apporter une aide financière directe aux administrés qui éprouveraient des difficultés dans le paiement de leur facture de chauffage ou de certaines prestations de type téléassistance ou portage de repas.

La demande d'aide doit être effectuée par l'assistante sociale de secteur auprès de qui il est nécessaire de prendre un RDV au 05 49 87 01 35.

Des critères de ressources ont été établis afin de réserver notre aide aux plus fragiles d'entre nous. Céline DURANT, agent d'accueil dédié au CCAS de Valence en Poitou est disponible pour vous apporter des renseignements si vous pensez être concerné.

Par ailleurs, afin d'apporter un temps d'échange et de rencontre avec les acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'insertion et du social sur notre territoire, le CCAS a proposé d'instituer "un café des partenaires". Le premier "café des partenaires" a eu lieu le 30 septembre.

Dix-neuf partenaires sur vingt-deux ont répondu présents à l'invitation, ce qui démontre l'intérêt de ces derniers à se connaître ou se retrouver.

Ces temps d'échange seront renouvelés trois fois par an, en février, avril et septembre.

DEVENEZ
CHAUFFEUR BÉNÉVOLE
DANS VOTRE COMMUNE
AVEC LE TRANSPORT SOLIDAIRE !

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ
le temps d'un trajet !

DEVENEZ CHAUFFEURS BÉNÉVOLES QUAND VOUS LE SOUHAITEZ !
VOUS DÉSIREZ REJOINDRE LE TRANSPORT SOLIDAIRE ?
N'HÉSITEZ PLUS, ROULONS ENSEMBLE !

- POUVOIR PARTAGER VOTRE VÉHICULE AVEC DES PERSONNES NE DISPOSANT PAS DE MOYENS DE LOCOMOTION.
- SE RENDRE DISPONIBLE EN FONCTION DE VOTRE EMPLOI OU DE VOS ACTIVITÉS.
- PROMOUVOIR LE LIEN SOCIAL, RENCONTRER DE NOUVELLES PERSONNES.
- PERCEVOIR DES INDEMNITÉS KILOMETRIQUES DE LA PART DES BÉNÉFICIAIRES, À PARTIR DE VOTRE DOMICILE, EN FONCTION DES TRAJETS.
- DISPOSITIF ENCADRÉ.

Retraitements et inscriptions pour devenir chauffeur bénévole, contactez votre mairie déléguée : Ceaux-en-Couhé au 05 49 59 27 06 - Châtillon au 05 49 59 19 29 - Couhé au 05 49 37 44 20 - Payré au 05 49 42 42 13 - Vaux au 05 49 59 29 15

Valence Poitou

EN ROUTE AVEC LE
TRANSPORT SOLIDAIRE
DANS VOTRE COMMUNE
Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ
le temps d'un trajet !

SE RENDRE DANS LES COMMERCES DE SON CHOIX

ORGANISER SES ACTIVITÉS OU LOISIRS

FAIRE FACE À UN IMPRÉVU

PREVOIR SES RENDEZ-VOUS ADMINISTRATIFS

CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

PASSER DU TEMPS AVEC SES PROCHES

PLANIFIER UN RENDEZ-VOUS CHEZ SON COIFFEUR

VOUS N'AVEZ PAS DE MOYEN DE TRANSPORT ?
N'HÉSITEZ PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE !

Retraitements et inscriptions pour devenir bénéficiaire, contactez votre mairie déléguée : Ceaux-en-Couhé au 05 49 59 27 06 - Châtillon au 05 49 59 19 29 - Couhé au 05 49 37 44 20 - Payré au 05 49 42 42 13 - Vaux au 05 49 59 29 15

Valence Poitou

> Transport solidaire

Quand mobilité rime avec solidarité, cela donne "le transport solidaire" : voilà le travail issu de deux commissions communales.

La commune de Valence en Poitou a conventionné avec l'association poitevine **CIF-SP** afin de bénéficier d'une plateforme de mise en lien entre chauffeurs bénévoles rémunérés aux kilomètres et bénéficiaires de transport.

Vous avez un peu de temps à consacrer à d'autres, ou vous avez envie de rendre votre trajet en voiture plus utile, n'hésitez pas à vous inscrire comme chauffeur bénévole auprès de l'accueil de votre commune déléguée. De la même manière, vous n'avez pas de moyen de transport, vous pouvez aussi vous inscrire auprès de l'accueil de votre mairie déléguée, qui vous remettra le kit pratique pour vous faire transporter selon vos besoins.

> le Repas des aînés

La crise sanitaire a particulièrement éprouvé nos aînés. Les confinements successifs et la peur ont favorisé un certain isolement.

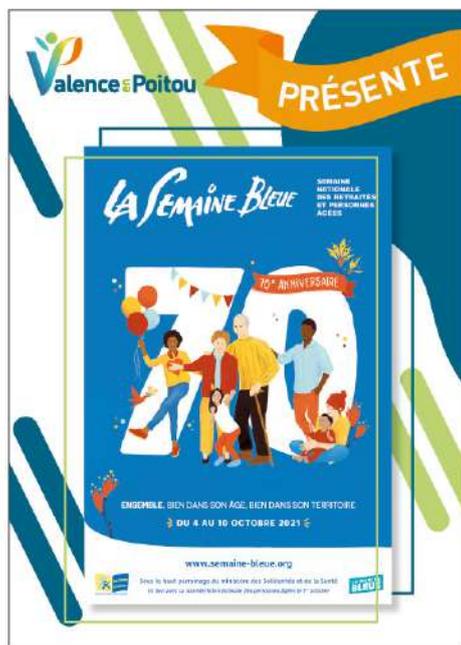
Afin de rompre cette spirale et de se retrouver, la commune de Valence en Poitou offrira 3 repas animés d'un spectacle de type cabaret à destination des personnes de plus de 75 ans.

Les repas auront lieu dans les **salles des fêtes de Payré, Vaux et Couhé** car ce sont celles qui peuvent accueillir un grand nombre de personnes et qui disposent d'une scène. Chacun sera libre de s'inscrire dans la salle de son choix aux dates proposées, ce, bien sûr dans la limite des places disponibles. Le pass sanitaire est obligatoire.

- **18 DÉCEMBRE** à 12h00 à la salle des fêtes de Payré
- **8 JANVIER** à 12h00 à la salle des fêtes de Vaux
- **15 JANVIER** à 12h00 à la salle média de Couhé



> La semaine bleue



Cette année, la commission a souhaité marquer l'événement des 70 ans de la semaine bleue.

Un livret a été élaboré pour mettre en lumière 5 aînés de nos 5 communes déléguées respectives.

L'objectif de cette modeste contribution était d'attirer notre regard sur la nécessité de bien prendre en charge nos aînés et de susciter d'éventuels vocations vers les métiers d'aide à domicile dont nous manquons cruellement sur notre territoire.

Ce dernier n'est pas un document d'archive au sens historique. Son aspiration est d'offrir un regard différent sur nos aînés et puisse sa lecture éveiller de nouvelles vocations dans l'univers des métiers de l'aide à domicile ou plus simplement l'envie de partager avec nos aînés des moments privilégiés empreints de nostalgie et de convivialité mais aussi de visions d'avenir de notre société.

Le livret est disponible en format PDF sur notre site internet et il vous a été livré par vos élus dans votre boîte aux lettres.

Affaires scolaires

> Plan Particulier de Mise en Sûreté



Des travaux très attendus ont été réalisés durant les vacances scolaires de la Toussaint dans nos deux groupes scolaires.

A Payré comme à Couhé, le système d'alerte liés aux risques majeurs est opérationnel. Ce dispositif est obligatoire dans le cadre des PPMS (plan particulier de mise en sûreté). Il vise à mettre en place des consignes spécifiques pour la protection des enfants et des adultes qui les prennent en charge en cas de tempêtes, accidents industriels, intrusions de personnes malveillantes...etc.

Toujours dans le cadre du PPMS, un nouveau portail, un système d'ouverture à distance et une rehausse des murs ont été installés également à l'école des Îles de Payré.

Dans la cour de l'école maternelle, tous les jeux ont été enlevés. Très prochainement, les enfants bénéficieront d'un nouvel environnement de jeux avec des parcours dans l'air du temps.

Concernant le groupe scolaire de Couhé, tous les rideaux ont été changés côté primaire. Les précédents étaient déchirés et tâchés. De plus, afin de lutter contre une chaleur excessive dans les salles de classe à l'étage, nous avons mis en place un système de stores aluminisés.



> Travaux de voirie 2021

La voirie est une compétence assumée par la Communauté de communes du Civraisien En Poitou.

Une programmation de travaux pluriannuel de 2021 à 2023 en concertation avec les communes déléguées sous l'égide du cabinet URBA a été réalisée (les travaux sont revus et recalculés chaque année).

Cependant notre commune reste maître avec les contraintes budgétaires assujetties du choix des voies communales à désigner.

L'enveloppe annuelle est établie au prorata du kilomètre de voies communales sur Valence en Poitou avec la possibilité d'abonder à hauteur de 50 % soit 164.302,00 € pour l'exercice 2021.

Le montant des travaux de voirie exécutés en 2021 avec honoraires du maître d'ouvrage s'élève au total à **330.561,00 € TTC.**

Avant travaux

Après travaux



Passerelle de l'étang
VAUX



Rue du Pont au Roi
PAYRÉ



Rue Carnot
COUHÉ



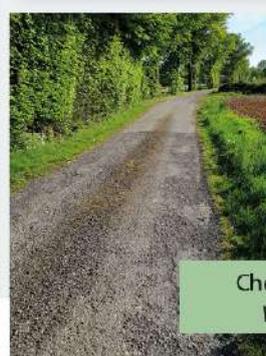
Rue du mystère
COUHÉ



Rue du Puits
PAYRÉ



Rte de la Garaudière
VAUX



Chez Rubis
VAUX



> Le conciliateur de justice en France



Définition

La conciliation est un mode de traitement amiable des litiges et conflits de la vie quotidienne.

Exemples de litiges concernés

- Demande de paiement inférieure à 5000 €,
- Problèmes de copropriété
- litiges entre les personnes,
- Troubles du voisinage, bornages, servitudes. ...

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge où être déléguée à un conciliateur de justice.

Avantages

La procédure est simple, rapide, confidentielle et entièrement gratuite.

Qui concilie?

Le conciliateur, qui est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est saisi à l'initiative d'une des parties.

Où?

Un simple rendez-vous en mairie ou en un lieu (public) de permanence.

Si elle aboutit : un constat d'accord total ou partiel peut-être homologué par le juge.

A défaut d'accord, les parties peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.

Références du conciliateur

William RICHARD
william.richard@conciliateurdejustice.fr

Pour de plus amples informations,
vous pouvez vous rapprocher
de votre mairie déléguée

> Inclusion et conseillers numériques



Un constat : 13 millions de Français ont peu voire pas du tout de compétences en matière informatique dans un monde où le numérique prend une place de plus en plus importante. Une solution : L'inclusion numérique.

Ce projet initié par les services de l'Etat et porté par la communauté de communes du Civraisien en Poitou a débouché sur le recrutement de deux conseillers numériques pour notre territoire largement subventionnés par l'Etat et qui seront là pour vous aider à devenir autonomes et apporter des réponses à vos urgences numériques (inscrire son enfant à la cantine ; déclarer ses revenus à la C.A.F ; démarches administratives, se familiariser avec l'outil informatique...)

L'inclusion numérique est un processus qui vise à rendre accessible à chaque individu et à lui transmettre les compétences numériques qui seront un levier de son inclusion sociale et économique

Après une période de formation, ces conseillers proposeront au rythme de deux permanences par mois (à confirmer), des ateliers gratuits d'initiation et de perfectionnement au plus proche de vous, à savoir en un lieu de votre commune déléguée où un lien peut se tisser entre les citoyens et les services publics (mairies, bibliothèques, maison France services...).

Aucun critère d'âge et nul besoin de posséder son propre outil informatique, le conseiller en est doté. Vous pouvez aussi bien sur utiliser le vôtre.

Début des opérations janvier 2022.

Dès que les modalités d'inscription ainsi que les permanences seront fixées nous vous en informerons par tous les moyens de communication dont nous disposons.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE **De VALENCE EN POITOU**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

 Disponible sur
App Store

 Disponible sur
Google Play

> Les activités d'Activ'Payré

LUNDI

- GYM EQUILIBRE** - SALLE DES FÊTES PAYRÉ 10H45-11H45 - ANIMÉ PAR ISABELLE ROUGET - CONTACT: BERNADETTE CHAUVEAU 06 82 89 84 40 - 11€ / AN - REPRISE LE 06/09/2021
- GYM DYNAMIQUE** - SALLE DES FÊTES PAYRÉ 20H30-21H30 - ANIMÉ PAR JUUE LEPROYOST - CONTACT: MARTINE DUDIT 06 75 42 89 90 - 11€ / AN - REPRISE LE 06/09/2021

MARDI

- MARCHE DOUCE** - DÉPARTS TOUTE L'ANNÉE À 9H POUR 2H - CONTACT: SERGE DUDIT 06 81 63 67 21 - 22€ / AN
- RANDOMÉE** - DÉPARTS TOUTE L'ANNÉE SUIVANT PLANNING - CONTACT: YANNICK ET ANDRÉ BERNARD 06 72 61 01 45 / 06 87 21 25 09 - 22€ / AN

MERCREDI

- STRETCHING YOGA** - STRETCHING 14H15 / 14H45 - YOGA 14H45 / 15H45 - SALLE DES FÊTES PAYRÉ - ANIMÉ PAR MARYSE QUINTARD - CONTACT: MARTINE DUDIT 06 75 42 89 90 - 60€ / AN - REPRISE LE 08/09/2021
- TENNIS DE TABLE** - SALLE DES FÊTES PAYRÉ 19H00-21H00 - ADULTES ET +15 ANS - CONTACT: AUBRE MUZARD 06 76 88 86 55 / MATHIAS MILLET 06 79 07 37 46 - 22€ / AN - REPRISE LE 08/09/2021

JEUDI

- RANDOMÉE** - DÉPARTS TOUTE L'ANNÉE SUIVANT PLANNING - CONTACT: YANNICK ET ANDRÉ BERNARD 06 72 61 01 45 / 06 87 21 25 09 - 22€ / AN
- YOGA** - SALLE DES TÊTES PAYRÉ 20H00-21H00 - ANIMÉ PAR MARYSE QUINTARD - CONTACT: MARTINE DUDIT 06 75 42 89 90 - 11€ / AN - REPRISE LE 09/09/2021
- GYM DANSE SOIRÉES** - SALLE DES FÊTES PAYRÉ 17H30-18H30 - ANIMÉ PAR ISABELLE ROUGET - CONTACT: PASCAL LESTRADE 06 50 01 77 89 - 11€ / AN - REPRISE LE 09/09/2021
- CHORALE** - SALLE DES ASSOCIATIONS DE MINIÈRES DE PAYRÉ 20H30-22H00 - ANIMÉ PAR CHRISTOPHE BLUGEON - CONTACT: FRANÇOISE GREMAUD 06 67 98 10 66 - 11€ / AN - REPRISE LE 16/09/2021

VENDREDI

- ATELIER DIMPRO** - SALLE DES FÊTES PAYRÉ 20H00-21H30 - LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ LE 17/09/2021 - CONTACT: MURIELLE MEJIN 06 26 20 31 68 - 22€ / AN - **New!**

SAMEDI

- STRETCHING YOGA** - STRETCHING 10H00 / 11H00 - YOGA 11H00 / 12H00 - SALLE DU DOJO DE COUHÉ - ANIMÉ PAR MARYSE QUINTARD - CONTACT: MARYVONNE LAMBERT 06 23 78 88 88 - 11€ / AN - REPRISE LE 04/09/2021
- RIRE & LOU RIRE** - SALLE DU DOJO DE COUHÉ 10H00-11H00 - ANIMÉ PAR MARYSE QUINTARD - CONTACT: CHRISTOPHE MARCHAND 06 20 28 83 16 - 60€ / AN - REPRISE LE 11/09/2021

> Fit & Forme

Reprise sportive le 6 septembre à l'école Jeanne D'Arc (rue de la Vallée à Couhé)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
13h00		Toutes gym			Toutes gym
15h00			Gym Enfant		
16h00			Gym Enfant		
17h00		Gym Ados		Gym Senior	
18h00	Gym douce	CAF	Gym Douce	Pilates	
19h00	Yoga	Pilates/Yoga	Step	Renfo Muscu	
20h00	Aero Renfo		Zumba	Circuit Renfo	

Toutes Gym : gym douce, pilates, yoga, renfo *CAF : Cuisses Abdos Fessiers



Nouveau !
Cours de Yoga

Renseignements sur
Page Facebook : Fit&Forme Couhé
ou au 06 13 15 90 36



> Petit point d'étape pour Pic et Plume

Malgré le contexte quelque peu chahuté, les activités de l'association Pic et Plume se sont poursuivies.

Lors de l'Assemblée Générale annuelle mi-juin, le bureau a été renouvelé :

- Mme Mercier Macrine a été élue présidente
- Mme Bernier Alexandra a été élue vice-présidente
- Mme Devautour Valérie a été réélue trésorière
- Mme Boizon Khadija a été élue secrétaire

Le 20 juin la traditionnelle braderie spéciale puériculture avec animation jeux (avec l'aide de l'Escale et 1000 bulles) à l'Abbaye de Valence a connu un franc succès.

Les temps d'accueil collectifs se sont tenus toute l'année dans le respect des mesures sanitaires en vigueur tant pour le RPE que pour le LAEP.

Le site internet et la page Facebook ont constitué des atouts de taille pour maintenir le lien avec les différents publics.

Le pique-nique de fin d'année, début juillet, a réuni 13 adultes (assistantes maternelles et parents) et 23 enfants, sur le site de Châtillon sous un beau soleil.

Après une petite période de vacances, des temps collectifs sont organisés du 27 juillet au 6 août dans les locaux de l'école maternelle Raoul Bonnet à Couhé.

L'accueil administratif reste ouvert jusqu'au 31 août puis l'activité reprendra dès le 2 septembre au pôle enfance de Couhé aux jours et horaires habituels.

Actions passées et à venir

Forum des associations le 11 septembre,
 Braderie d'hiver le 24 octobre,
 Réouverture de la ludothèque en septembre,
 Permanences PMI et réunions "arrivée de bébé dans la famille",
 Soirée zéro déchet le 18 novembre,
 Soirée sur le thème du sommeil (date à définir)...

PIC & PLUME

Contacts : Sylvie Ferrand et Michèle Siquoir

Tél. 05 79 65 00 08

picetplume@free.fr

ludopicetplume@orange.fr (ludothèque)

Page Facebook :

Pic et Plume : RAM, LAEP, Ludothèque

www.picetplume.net



> Le Tai Chi Chuan

En ce début d'année un nouveau groupe de débutants se met en place à Couhé pour s'initier au Tai Chi Chuan. Ces cours se composent d'apprentissages d'enchaînements de postures exécutés lentement et avec précision, appelés « Formes ». Ils sont accompagnés de la pratique de divers Qi Gong.

Le Tai Chi Chuan est un art martial d'origine chinoise qui utilise le mouvement lent et conduit comme outil d'amélioration de ses capacités physiques :

- La souplesse grâce à une mobilisation articulaire exécutée dans la douceur et le relâchement.
- L'enracinement qui apporte une amélioration de l'équilibre dans les postures et le mouvement.

L'énergie (le chi), grâce à une pratique régulière et attentive, retrouve une meilleure circulation et permet de réels progrès vers un mieux être tant physique que mental. Cette pratique est douce et convient à chacun. Elle s'adresse à tous les âges et tous les niveaux.

Le Tai Chi Chuan est une pratique qui vise à améliorer également la mémorisation, la confiance en soi et le bien-être, par l'acquisition des principes fondamentaux en respectant votre rythme dans l'avancée de vos apprentissages.

Des cours hebdomadaires (hors vacances scolaires) d'une heure sont ouverts aux débutants.

Un nouveau groupe pourra commencer cette rentrée le mardi à 19h15 à partir du 14 septembre dans salle de danse derrière la mairie et/ou le jeudi au même endroit le matin à 10h15*.

Deux cours vous sont offerts si vous souhaitez découvrir cette discipline.

Pour toute information supplémentaire :

Contact : Yves Durand, «Prémillant», 86510 BRUX, +33.5.49.53.43.07

Courriel : meridiencouhe@gmail.com

Facebook : Le Méridien Couhé 86700

* : sous réserve des dernières dispositions sanitaires

> Association E.S.C.A.L.E

Espace Social Cohésien d'Animation de Loisirs et d'Education

L'association ESCALE propose plusieurs activités dans différents domaines :

Ateliers découvertes artistiques proposés par Elisabeth Blanchart

Ateliers enfants (jusqu'à 12 ans)

- Le samedi de 9h30 à 12h00
- Cotisation de 40€ pour l'année
- Plus 8€ d'adhésion à l'association.

Ateliers ados/adultes

- 2^e lundi de chaque mois de 19h à 21h30
- Cotisation de 120€ pour l'année
- Plus 8€ d'adhésion à l'association.



Ateliers Echecs proposés par Pascal

- Le lundi de 17h00 à 18h30 et le mercredi de 14h30 à 16h00
- Pour les enfants de 6 à 14 ans
- Cotisation de 25€ pour l'année.

Divers ateliers sont proposés tout au long de l'année :

Atelier cuisine, Atelier Magie, et bien d'autres...

Une participation est demandée à chaque atelier

L'Opéra gourmand

a rejoint l'association cette année. Les séances ont lieu le dimanche une fois par mois.

Les manifestations proposées dans l'année

Braderies, Bourses aux cadeaux, Concours de chants, Concours Expo d'art ...



L'ESCALE C'EST AUSSI

La gestion d'une épicerie sociale

La gestion du Grenier aux vêtements

Le Grenier aux vêtements propose des **articles d'occasion** comme des vêtements pour tous âges, des chaussures, des livres, de la vaisselle, des accessoires de puériculture...

Le Grenier aux vêtements est aussi un dépôt-vente :

vous pouvez nous laisser pendant un mois une liste de 25 articles.

Nous retenons 15% du prix de vente établi avec les bénévoles lors du dépôt. Nous acceptons également les dons d'articles en bon état

Venez découvrir nos bonnes affaires

Ouvert à tous

Tous les jeudis de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00 (vente uniquement)

9 place de la Marne, Couhé
86700 Valence en Poitou

La gestion des Jardins Solidaires

De grandes parcelles sont réservées aux jardins solidaires.



Leur culture permet d'alimenter en légumes frais les rayons de l'épicerie sociale. Le surplus de légume est vendu lors de l'ouverture du Grenier aux Vêtements.



Coordonnées ESCALE

9 Place de la Marne, Couhé
86700 Valence en Poitou
09.72.99.09.14
escale.couhe@laposte.net

Permanence du bureau

Mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Mercredi de 9h00 à 12h00

Envie de nous rejoindre?

Adhésion annuelle
à l'Escale : 8,00 €

CINÉMA

L'association a la gestion du cinéma sur la commune de Valence en Poitou

Une séance est proposée

LE VENDREDI À 20H30 TOUTS LES 15 JOURS
À L'ESPACE MÉDIA DE COUHÉ

La première séance a lieu le vendredi 3 septembre à 20h30



> Compétences de la communauté de communes du Civraisien en Poitou

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Action de développement économique dans les conditions prévues à l'Article L.4251-17

- Création, aménagement, entretien, et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire

La Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'Article L.211-7 du code de l'environnement

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

La politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire

- Nature des voies d'intérêt communautaire : l'ensemble de la voirie communale dans et hors agglomération à l'exclusion des places publiques et chemins ruraux non revêtus
- Travaux d'intérêt communautaire : travaux sur la bande de roulement et travaux connexes indissociables comprenant les bordures et caniveaux, le dérasement, curage et ouverture des fossés à l'exclusion des revêtements de trottoirs, de la signalisation verticale du busage de fossés, du fauchage

et de l'élagage

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Centre aquatique ODA à Civray
- Maison de la pêche de St Pierre d'Exideuil
- Chemin d'eau du Val de Charente
- Aire de loisirs du pré de l'aiguille à Charroux et ses équipements

- Centre équi-thérapie des Boutiers à Lizant

- Complexe sportif de Couhé (gymnase, dojo, halle de tennis, bulle multi-activités, piscine estivale, terrains extérieurs de tennis et de football)

- Bassin d'initiation et gymnase du collège de Gençay

L'action sociale d'intérêt communautaire

- Les Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes de Valence-en-Poitou (Couhé) et de Chaunay

- Gestion des Foyers Logements pour les personnes âgées de Valence-en-Poitou (Couhé) et de de Chaunay

- Gestion de la Maison d'Accueil Familial de Surin

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

En matière de tourisme

L'extension, l'aménagement, l'entretien, la gestion et la promotion des équipements suivants :

- Parc floral de la Belle à Magné
- Site du Cormenier à Champniers
- Îles de Payré à Valence-en-Poitou
- Site de la Maison de la Nature et village de Chalets à Savigné
- Site préhistorique des grottes du Chaffaud de Savigné
- L'Arboretum de Voulême
- La Maison du Pays Charlois de Charroux
- Site de l'abbatiale de Charroux
- Abbaye de Valence à Valence-en-Poitou (Couhé)
- Aérodrome des Bernard de Couhé/Brux
- Gîte de Blanzay
- Gîte de groupe de la Quincarderie à Valence-en-Poitou (Ceaux-en-Couhé)
- Gîte de groupe à Valence-en-Poitou (Vaux-en-Couhé)

En matière de petite enfance, enfance, jeunesse

- Organisation des transports scolaires des élèves à

destination des écoles maternelles et primaires en convention avec le Conseil Régional

- Appui aux ULIS maternelle et primaire et RASED
- Accueil de la Petite Enfance (comprenant RAM et LAEP)
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement : pour le temps extrascolaire et le temps périscolaire du mercredi après-midi

En matière de culture

- L'aménagement, l'entretien, la gestion des équipements suivants :
- Ecole de musique intercommunale à Gençay
- Cinéma de Civray

En matière de santé

- Construction, gestion et entretien d'équipements médicaux sociaux
- post-cure de Payroux
- Maison de la santé pluridisciplinaire de Civray
- Maison médicale de Charroux

En matière d'incendie

- Contingent SDIS

En matière de soutien aux associations et de soutien aux animations culturelles, sportives et de loisirs

- Actions en faveur de l'insertion sociale et socio-professionnelles ayant une intervention à rayonnement communautaire
- Actions en direction des associations ou organismes favorisant l'accès des jeunes à des activités sportives, culturelles ou de loisirs et/ou participant, par l'organisation d'évènements et/ou manifestations à la promotion de l'image du territoire communautaire
- Actions en direction des associations ou organisme dans les domaines touristiques et pour des actions de coopération internationale en conventionnement avec le Département

En matière d'aménagement numérique du territoire

- Établissement et exploitation de réseaux de communication électronique
- Numérisation du cadastre et mise à disposition d'un Système d'Information Géographique (SIG)



**CIVRAISIEN
EN POITOU**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> Les travaux de remplacement de la Bulle de Couhé

Ces travaux permettront de doubler la superficie et ainsi d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux pratiquants.



La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou œuvre au quotidien pour offrir des services aux habitants et développer des projets pour le territoire. L'année 2021 restera marquée par la crise sanitaire qui a touché tous les secteurs d'activités ; à ce titre, la collectivité a continué à apporter son soutien (financier et logistique) aux acteurs économiques et associatifs du territoire. Nos services ont continué à fonctionner et se sont adaptés au protocole pour garantir les meilleures conditions aux usagers.

Les différents confinements ont également impacté la mise en place de la gouvernance de la Communauté de Communes. Ainsi, 2021 est l'année d'installation de la nouvelle gouvernance et des premières séances de travail menées par les membres du Bureau pour la mise en œuvre des différents projets.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Local Intercommunal) a été modifié au cours de cette année, permettant aux communes de se réapproprier ce document d'urbanisme contraint par les services de l'Etat. Réalisé en concertation avec les habitants et les communes, le PLUI est un document commun qui permet aujourd'hui de réaliser de nouvelles constructions répondant aux enjeux des communes.

Lors du Conseil Communautaire du 14 septembre 2021, les élus ont voté en faveur d'un moratoire sur le déploiement des parcs éoliens : un grand pas pour la Communauté de Communes qui a souhaité agir dans l'intérêt des communes et du développement du territoire. Engagée en faveur d'une politique respectueuse de l'environnement (mise en place du PCAET notamment), la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou souhaite aussi assurer un aménagement durable et équitable de son territoire au regard de son potentiel économique agricole et touristique tourné vers la promesse d'un cadre de vie préservé et valorisé.

Le développement touristique est également un axe majeur pour le Civraisien en Poitou qui mène un programme de sauvegarde de l'Abbaye de Charroux avec la rénovation des façades. Ces premiers chantiers ont permis de conserver le monument dans un bon état et ainsi de favoriser l'accès

des visiteurs au site. La Communauté de Communes entend poursuivre son projet de mise en valeur avec l'installation d'illuminations sur les façades (vidéo). Cette opération s'intègre dans le cadre d'un vaste programme d'évolution touristique et culturel du site de l'abbaye.

Un projet de territoire a été rédigé sur la base des objectifs et des enjeux stratégiques et opérationnels déclinés dans les différents schémas que les élus ont validé avec tous les acteurs socio-économiques entre 2017 et 2020. Il présente un diagnostic détaillé en identifiant les opportunités et les faiblesses de nos bassins de vie. Pour répondre à un développement équilibré, le projet de territoire a défini les grandes orientations avec des sous axes qui permettent de prioriser les projets d'investissement et l'organisation administrative de la collectivité. A l'issue de ce projet collectif, le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Communauté de Communes permet d'inscrire les plans de financement prévisionnels des projets communautaires pour les six prochaines années. 2022 verra la concrétisation de tous ces nouveaux projets pour le plus grand bénéfice des habitants du Civraisien en Poitou.

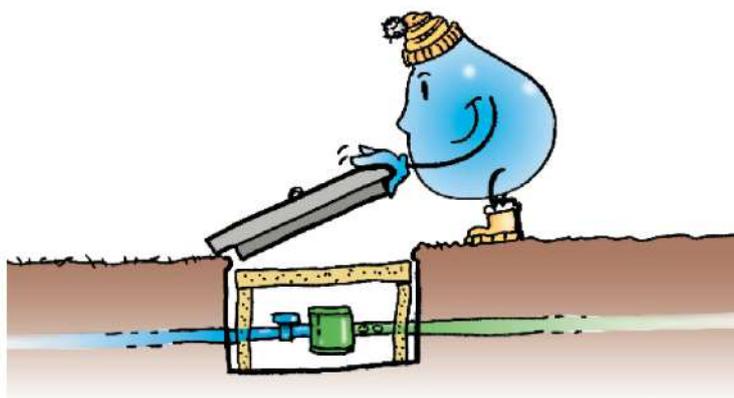
Jean-Olivier Geoffroy,
Président de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou

Travaux de remplacement de La Bulle de Couhé

Au cours du deuxième semestre, le programme de réhabilitation des équipements sportifs (Bulle de Couhé et Gymnase de Gençay) a été lancé avec la réhabilitation du Gymnase de Gençay et de la Bulle de Couhé.

Ce sont des investissements importants pour la collectivité qui se réjouit d'offrir des infrastructures modernes et agréables aux pratiquants sportifs du territoire : écoles, associations sportives et les élèves du collège, qui en sont les principaux utilisateurs.





> DONNONS LA PAROLE AUX JEUNES

En tant que structure publique, Eaux de Vienne a à cœur de sensibiliser à la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi pour la 3ème édition de son concours départemental auprès des scolaires, le syndicat d'eau et d'assainissement a choisi comme thématique « Economisons l'eau ». Des jeunes de CM1 et CM2 sont en train de réaliser en classes, avec leur enseignant, une vidéo, une courte bande dessinée ou un roman photos sur cette thématique.

> PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR DU GEL

En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène. Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés: paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc. Attention, votre compteur est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire.

S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.

> Libre expression

Dans le dernier numéro de cette gazette, nous évoquions une réunion de Conseil Municipal sur le débat d'orientation budgétaire 2021.

Nous pensions mieux appréhender les axes stratégiques 2021-2026 et voir émerger les projets structurants.

Hélas rien n'en fût. Toutefois, la majorité nous a rassurés en nous disant que leur programme serait réalisé pendant ce mandat, il vous reste donc, comme nous, à attendre !

Nous sommes toujours présents et acteurs dans toutes les commissions et lors des réunions de Conseil Municipal.

Vous pouvez prendre connaissance de nos interventions lors de ces Conseils Municipaux, en lisant les comptes rendus affichés en Mairie et Mairies Déléguées, ainsi que sur le site internet de Valence-en-Poitou.

Nous vous rappelons également que l'ordre du jour et la date des Conseils Municipaux sont affichés en Mairie et Mairies Déléguées et que ces séances sont publiques.

Pour nous contacter par courriel : Alternative.valence.en.poitou@gmail.com



Sybil PECRIAUX : Tél. 06 26 64 40 98
Jean-Claude BOSSEBOEUF : Tél. 06 08 61 18 77
Vos conseillers

ENGAGÉ
POUR

FAIRE

CONTRE LE FROID IL Y A MIEUX À FAIRE

**Vous souhaitez améliorer votre confort
et réduire vos factures énergétiques ?**

Pour être accompagné de manière gratuite, neutre et indépendante, nous vous invitons à contacter l'Espace Conseil FAIRE de SOLIHA Vienne. Un conseiller répondra à vos attentes et vous proposera des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il adaptera bien évidemment ses propositions à votre budget et vous renseignera sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales).

Plusieurs permanences sont mises en place tous les mois sur votre Communauté de Communes. Pour assister à l'une d'elles contacter vos conseillers FAIRE pour fixer un rendez-vous :

À Civray 1^{er} mardi du mois • Mairie de Civray, 12 Place du Général de Gaulle à Civray

À Gençay 2^e mardi du mois • Mairie Annexe de Gençay, Place du Champs de Foire à Gençay

À Valence en Poitou 2^e mardi du mois • 80 Grand rue, Couhé à Valence-en-Poitou

CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER FAIRE :



05 49 61 61 91 ou **0 808 800 700**
(prix d'un appel local) (service gratuit + prix appel)



faire.gouv.fr

faire.vienne@solihavienne.fr



CLÉ EN MAIN

Des actus et articles à disposition pour vos sites web et bulletins municipaux

Primes d'économies d'énergie : SORÉGIES vous accompagne dans vos travaux

Vous hésitez entre l'installation d'un poêle à bois, d'une pompe à chaleur, ou encore d'une chaudière gaz à très haute performance énergétique ? Qu'importe, SORÉGIES vous accompagne.

**FAITES DES TRAVAUX
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

**SORÉGIES VOUS REMBOURSE
JUSQU'À 100%**

Chaudière
Isolation
Fenêtres
Chauffage

Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), SORÉGIES propose des aides financières à ses clients particuliers souhaitant réaliser des travaux qui vont contribuer à diminuer l'empreinte énergétique de leur logement. Ces primes s'adressent aussi bien aux clients locataires, que propriétaires, qu'il s'agisse de leur résidence principale ou secondaire. L'objectif est simple : accompagner le développement d'installations plus performantes en termes d'économies d'énergie. Et tout le monde y gagne !

En effet, au-delà de participer à la lutte contre le réchauffement climatique, nos clients ayant bénéficié de ce programme ont pu réduire leurs factures d'énergie tout en valorisant leur logement avec des équipements plus récents, plus performants et surtout moins énergivores.

Bien sûr, il y a des conditions... Avant tout, les travaux doivent être réalisés par un artisan reconnu garant de l'environnement (RGE). Puis, selon le niveau des revenus du foyer les primes SORÉGIES et leurs montants diffèrent : une prime classique, une prime bonifiée ou une prime « Coup de pouce ».

Focus : les primes « Coup de pouce Chauffage » SORÉGIES

Le dispositif « Coup de pouce », mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, permet aux ménages en situation de précarité de bénéficier d'aides plus importantes pour leurs travaux énergétiques.

Dans cette démarche, SORÉGIES s'engage à accompagner financièrement les foyers éligibles dans **la rénovation de leur moyen de chauffage**. Les primes versées à ce titre sont également cumulables avec :

- L'offre « Habiter mieux agilité » de l'Anah ;
- La TVA à taux réduit ;
- Les aides locales pour le financement des travaux (région, département ...) ;
- Le chèque énergie ;
- Les prêts pour améliorer l'habitat.

Alors n'attendez plus ! La solution à vos problèmes de dépenses énergétiques se trouve sur www.soregies.fr. Informations, modalités, montant des primes et la marche à suivre vous seront clairement expliqués.



téléchargez l'image



Les Voeux du Maire

à Couhé

Le 7 janvier à 19h00 à la salle média

à Ceaux

Le 9 janvier à 11h00 à la salle des fêtes

à Châtillon

Le 16 janvier à 11h00 à la salle des fêtes

à Payré

Le 22 janvier à 17h30 à la salle des fêtes

à Vaux

Le 23 janvier à 11h00 à la salle des fêtes

Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à **compter du 20 janvier 2022**.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.